Chemin faisant, la jambe se détache du tronc : tandis qu'une partie de la bande continue à trainer ce débris humain jusqu'aux fossés de la Citadelle, l'autre escorte en chantant des airs patriotiques les restes noircis et sanglants du pauvre martyr.

Arrivés sur la Grand'Place, les *féroces* manifestants arrachent l'enseigne de l'Hôtel Bourbon et celles de plusieurs autres maisons, en font un bucher sur lequel sont jetés les parties principales du corps de Dillon. Autour de ce feu de joie les soldats en armes, les citoyens, les femmes et les enfants dansent une sarabande infernale.

Victor Derode raconte même, d'après des témoins oculaires, qu'un homme ouvrit la poitrine de la victime, en retira le cœur dont il exprima le sang comme d'une éponge, et sur lequel il porta les dents ! !

La femme et la sœur du général menacées par la populace ne durent leur salut qu'à la fuite sous la protection d'un officier.

Le même jour, le curé de La Madeleine, Saladin, déguisé en femme, fut tué rue Saint-Jacques, par un dragon qui était descendu de cheval tout exprès pour commettre ce crime.

⁂

Le général Dillon avait sur lui au moment du massacre une carte routière collée sur toile qui fut volée et figura dans plusieurs collections particulières. Tombée en possession de notre ami, le peintre poète Emile Hornez, elle a été donnée par lui aux Archives Départementales. Ce précieux document porte la signature de Theobald Dillon et une vignette à ses armes.

⁂

Un service funèbre fut célébré à l'église Saint-Etienne, en l'honneur de Berthois et de Dillon, le jour où le nouveau-né de ce dernier était baptisé dans la même église.

L'Assemblée Nationale rendit à la mémoire du pauvre général les honneurs du Panthéon et *adopta son enfant. Elle* fit rechercher les principaux coupables de l'assassinat. On arrêta neuf personnes. Trois furent condamnées à mort. La guillotine qu'on appelait alors *La Louison* fut inaugurée à Lille, le 13 juillet pour trancher la tête à l'un des coupables. Les deux autres, Levasseur, tailleur, qui s'était vanté d'avoir mangé le cœur du général, et Dupré, maréchal-ferrant, subirent le même sort le 25 août suivant.

Paul **ASSOIGNION**.

Chronique Régionale

Nominations officielles

Perceptions. — M. Henry, percepteur surnuméraire, est nommé à la perception d'Humbercamps (Pas-de-Calais).

M. Fassel, percepteur à Tours, est nommé à Saint-Amand-les-Eaux.

M. Tonel, percepteur d'Agnez-lez-Duisans (Pas-de-Calais), est nommé à Nécy (Orne), remplacé par M. Renaud, percepteur de Louvillers, lequel est lui-même remplacé par M. Pruvot, surnuméraire.

Presse régionale

Le *Libéral de Cambrai* contient, à sa quatrième page, une publication légale annonçant sa fin prochaine. La publication légale porte, en effet, que « d'une délibération prise par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme formée pour la publication du journal le *Libéral*, tenue au siège social, à Cambrai, le 24 février 1897, il appert que l'assemblée générale extraordinaire a : premièrement, prononcé la dissolution de la société à compter du 24 février 1897 ; deuxièmement, nommé liquidateurs de ladite société, avec les pouvoirs les plus étendus, M. Edmond Garin, constructeur, demeurant à Cambrai, et M. Cyrille Sourmais, banquier, demeurant à Caudry. »

Le *Petit Cambrésien* commente, en ces termes, la disparition du vieil organe républicain.

Cette nouvelle, aujourd'hui connue et trop vraie, hélas ! a produit une assez vive surprise dans le public et une pénible impression sur tous les vétérans de la cause républicaine dans notre région.

La disparition du *Libéral* est tout particulièrement sensible au *Petit Cambrésien*, qui était presque son satellite et dont le rédacteur, après avoir, en 1869, apporté son modeste concours à la fondation *du premier organe republicain de l'arrondissement* de Cambrai, est resté pendant vingt quatre ans directeur de ce journal, subissant le contre-coup moral de ses bonnes ou mauvaises fortunes.

Si des raisons de santé, impérieuses alors, l'ont décidé à abandonner un organe qu'il affectionnait et qu'il ne quitta qu'à regret, il était resté à ses côtés, soutenant comme lui le bon combat, dans son humble sphère.

Ce n'est donc pas sans un serrement de cœur, bien naturel après une intimité si longue, qu'il le voit disparaître.

Il nous serait aisé de préciser les causes de la *mort du Libéral*, mais l'intérêt du parti républicain nous interdit d'insister sur ce chapitre. Il nous sera permis toutefois de regretter avec beaucoup de bons républicains que les dépouilles du *Libéral* soient livrées à ceux-là même qui sont les auteurs *responsables de nos divisions et de nos défaites partielles*, à ceux dont les intérêts matériels et toutes les intrigues ont eu pour objectif constant la disparition du vieil organe du parti républicain de notre arrondissement.

On nous assure, au dernier moment, que le titre même du *Libéral* n'est pas vendu encore. Espérons qu'il tombera en main sûres et qu'au besoin on le sortira de son tombeau pour rallier le parti républicain tout entier sous son étendard et le conduire à nouveau à la victoire.

Chronique Locale

ROUBAIX

Entre contre-maître et ouvrier

Hier matin, vers sept heures, un incident s'est produit au tissage Delattre, rue de Soubise. *Un ouvrier*, Achille Dehooghe avait quitté son *métier pour causer avec un camarade*. M. François Schiettecatte, contre-maître, lui fit observer que sa place n'était pas là et lui dit de retour*ner à son métier*.

Dehooghe ayant refusé, le contre-maître l'invita à passer au bureau.

Quelques mots furent échangés et l'ouvrier saisissant une *navette en frappa* M. Schiettecatte au visage, lui faisant une égratignure sans importance ; celui-ci, se sentant frappé, porta à l'ouvrier un coup de clef, lui faisant au visage une blessure analogue. M. *Lecomte, commissaire* de police, leur a dressé procès-verbal, pour coups et blessures.

Un pendu

Un nommé Jules Masurel, âgé de 46 ans, journalier, a été trouvé pendu, dimanche soir, dans la chambre qu'il occupe chez M. Breunin, rue de la Perche, cour Briet, 22.

Masurel, très connu dans le quartier, a été occupé pendant cinq ans, chez M. Ferraille, marchand de charbon, rue d'Isly. Il avait quitté son travail il y a quatre semaines est s'était mis à boire. A bout de ressources, il avait été demander l'hospitalité à M. Breunin.

Masurel s'est pendu au moyen de son cache-nez. On croit que c'est sous l'empire de la boisson que le malheureux a mis fin à ses jours. Son frère qui habite Neuville a été aussitôt informé

Arrestation d'un expulsé

L'agent de service rue des Fabricants a arrêté, dimanche matin, vers dix heures, pour infraction à un arrêté d'expulsion, un nommé Théophile Murlot, âgé de 62 ans, tailleur, sans domicile fixe. Il a été écroué au dépôt.

Les ivrognes

Les nommés : Adolphe Chambau, rattacheur, demeurant rue de Beaurewaert ; Anatole Couplez, âgé *de 28 ans, colporteur, demeurant à Wattrelos* ; et Gustave Landrieux, âgé de 55 ans, tisserand, demeurant rue Sainte-Elisabeth, ont été arrêtés pour ivresse et écroués au dépôt.

Outrages à un agent

Dimanche après-midi un nommé Pierre Flament, tisserand demeurant boulevard de Belfort, a été *arrêté et écroué au dépôt pour outrages à l'agent* Mines.

Menus faits

Un rapport a été fait à la charge du nommé Etienne Liénard, qui tenait un jeu de hasard, dimanche après-midi au pont Salembier.

LE ROI DES CAFÉS
2 MÉDAILLES D'OR
Qualité extra — Mélange spécial
Chombart - Dumont
ROUBAIX

Maladies des voies urinaires
Docteur FEUCHÈRE, médecin-spécirliste, 21, Parvis St-Maurice, Lille et 106, rue du Grand-Chemin, Roubaix, où il reçoit les mardi, jeudi, samedi, de 1 à 5 h., les autres jours de 6 à 9 h. soir.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Mouvement du 22 au 27 mars

	Nombre de colis	kilogs
Soies	16	1,399
Laines peignées	2,974	464,929
Laines filées	980	108,958
Laines blousses	407	9,384
Cotons	578	60,990
Totaux	5,655	645,660

Marché à terme : 30,352 k.
Décreusage, 38 opérations.
Titrage, 678 opérations.

Le Directeur,
L. BIPPER.

Savons au Musc animal
Si vous voulez conserver sur vous pendant toute la journée un parfum puissant et très agréable, n'employez pour votre toilette que les **Savons au Musc Animal** où figure le nom de **VICTOR VAISSIER**. Parmi ces incomparables savons si délicieusement embaumés au musc vrai et pur, sont surtout recommandés ceux qui partent les numéros 11, 29, 29 bis, 254 bis.

TOURCOING

LA GRÈVE DES TAPISSEURS
de la maison Masure frères

La situation du travail dans les fabriques de tapis. — Une grève de tireurs de cordes.

Nous avons, à diverses reprises, entretenu nos lecteurs de la grève des ouvriers tapisseurs à la mécanique, de la maison Masure frères, de même que des incidents auxquels ce conflit de travail a donné lieu.

Nous n'avons pu, dans cette grève, qui est d'ordre particulier, prendre position entre les parties, tout en souhaitant vivement qu'un accord intervint.

Les grèves sont toujours désastreuses : elles atteignent les maisons de fabrication qui ne *peuvent livrer les ordres reçus*, partant les commandes prennent une autre direction.

Les ouvriers pâtissent cruellement, eux et leurs familles. Le petit commerce également *en souffre beaucoup*.

Il parait que la première des considérations que nous venons d'indiquer a trop malheureusement porté ses fruits.

La situation des *fabriques de tapis n'est rien* moins que florissante, et dans les divers ateliers une mesure va être appliquée à partir d'aujourd'hui, limitant à 6 heures par jour la durée du travail.

La corporation des tapisseurs, qui a déjà souffert de la grève prolongée l'année dernière, va se trouver, comme conséquence probable de cette grève même, réduit à un chômage partiel.

Hier, les tireurs de cordes de la fabrique Lorthiois frères, ont menacé de se mettre en grève si on ne les payait pour la journée, réduite à 6 heures, le prix de la journée ordinaire de 10 heures.

L'incendie de la retorderie Honoré-Dupont

M. Honoré-Dupont dont la retorderie située rue Motte a été détruite par un incendie, le 26 février dernier, a fait parvenir une somme de 100 francs à M. Masquilier commandant du corps des sapeurs-pompiers, pour être versés dans la caisse du corps.

Agressions nocturnes

Samedi soir, vers minuit, M. Adolphe Depreux, garçon brasseur chez MM. Lefebvre et fils, rue du Petit-Village, regagnait son domicile situé au hameau du Pied-de-Bœuf, quand, arrivé près du champ de courses, au Brun-Pain, à la hauteur de la brasserie Roussel, il fut éveillé par une bande de trois ou quatre individus qui, après l'avoir roué de coups, le dépouillèrent du montant de sa semaine, environ une cinquantaine de francs.

M. Depreux, n'eut pour toute consolation qu'à venir se plaindre à la police et grâce à l'enquête habilement mené par M. Spéneux, commissaire du 2e arrondissement, elle parvint à en arrêter un nommé Mugbstecke Emile, 22 ans, peigneur demeurant rue Jourdan.

Interrogé et confronté avec M. Depreux, cet *individu à bien reconnu* les faits qui lui étaient reprochés, mais s'est refusé à faire connaître les noms des ses complices.

⁂

Environ une heure après l'agression que nous relatons ci-dessus, une autre du même genre et qui a dû être commise par les mêmes personnages, a eu lieu sur la personne de M. Duhamel Baptiste, au hameau du Blanc-Four, à Roncq.

Une enquête est ouverte.

Une bande de sauvages

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers mi*nuit et demi, trois individus se présentèrent de*vant le cabaret de Mme veuve Pandenbaeghe, rue Wattine, et, le trouvant fermé et sur le refus de cette dernière de leur servir une consommation, ne trouvèrent *rien de mieux que* d'enfoncer la porte.

Aux cris poussés par Mme veuve Vandenbaeghe, des agents en tournée de service dans les environs, accoururent et se mirent à *la poursuite de ces individus qui avaient pris la* fuite à leur approche.

Ils furent assez heureux de les rejoindre et de les appréhender, mais pour les amener au poste ce ne fut pas chose facile, car sur tout le parcours ils n'ont cessé de se rebeller. Ce sont les nommés Bouche Pierre, 20 ans, journalier, demeurant rue de la Blanche Porte ; Allard Louis, 20 ans, peigneur et Dervaux Alfred, 18 ans, manœuvre de maçon, ces derniers habitant la rue de Dunkerque.

Après interrogatoire, ils ont été maintenus et seront dirigés vers Lille ce matin à la disposition du parquet.

Ivresse

L'avant-dernière nuit, vers une heure du matin, l'agent Leveugle, passant rue Verte, trouva couché sur la chaussée, le nommé G..., Adolphe, 49 ans, peintre, demeurant rue Quitem qui avait tellement absorbé de petits verres que ses jambes refusaient de le soutenir.

En contrôlant son identité, on constata que cet individu était expulsé du territoire depuis quelque temps, par mesure administrative.

On s'empressa alors d'en avertir la police qui vint le chercher pour l'amener au poste, où il a été écroué en attendant son transfert pour Lille qui aura lieu ce matin.

L'agent lui offrit alors le secours de son bras pour le conduire dans une chambre à coucher offrant moins de désagréments et plus de sécurité, c'est-à-dire au violon, où il passa le restant de la nuit.

Ivresse et violation de domicile

Hier matin, les nommés Emile Chatelin, 25 ans, conducteur aux Tramways et Richard Lefebvre, 20 ans, peigneur, demeurant rue Bayart, à Roubaix, entraient chez Gustave Stragier, cabaretier, rue Winoc-Chocqueel, à l'enseigne « Aux Cloches de Corneville », et étant étant en état d'ivresse, ont voulu pénétrer dans la cuisine malgré l'opposition du tenancier.

Comme ils menaçaient grand tapage, un rassemblement assez considérable s'était formé sur le devant de la maison, qui attira les agents qui se calmèrent leur ardeur en les appréhendants et les amener au poste. Ils ont été maintenus.

Croix. — *Nécrologie.* — On nous annonce la mort de M. Achille Florin, administrateur du bureau de bienfaisance de Roubaix, ancien adjoint au maire de Croix, sous l'administration de M. Pluquet, maire.

LILLE

Une bonne capture

Temmerman J.-B., rue Philadelphie, cour Bécu 3, a été arrêté en vertu d'une demande d'extradition du gouvernement belge pour vols commis dans ce pays.

De plus, Temmerman est soupçonné d'être l'auteur de nombreux vols de poules et gibiers qui ont eu lieu aux environs de Lille.

Chien enragé

Hier, vers huit heures du matin, M. Vanderdonck, Victor, rue du Faubourg des Postes, cité Desmottes, 17, a abattu un chien qui paraissait atteint de la rage.

Ce chien a été soumis à l'autopsie par M. Pollet, vétérinaire, qui a reconnu que l'animal était hydrophobe.

Trois canards appartenant à Mme Montaigne, chemin de l'Arbrisseau et un chien qui avaient été mordus ont été tués.

Abus de confiance

Le nommé Lecocq Isidore, 25 ans, chiffonnier demeurant à Roubaix rue des Fossés, a été mis à la disposition du parquet pour abus de confiance au préjudice de M. Legise frippier, même adresse.

*Lecocq qui avait loué une charrette à M. Le*glise l'a vendue avant-hier à un inconnu pour le prix de 14 fr. et a dépensé cette somme dans les cabarets, puis est venu se constituer prisonnier à la permanence vers 3 heures du matin.

Actuellement importante Exposition de toutes les Nouveautés d'été aux Grands Magasins des **Galeries Lilloises**, 45, 47, 49, rue Nationale, Lille.
La Maison est *exclusivement française*.
Preuves offertes à quiconque en doute.
A toute demande envoi franco du catalogue.

Exposition permanente d'articles et costumes complets pour Communion aux Grande Magasins des **Galeries Lilloises**, 45, 47, 49, rue Nationale, Lille.
La Maison est *exclusivement française*, preuves offertes à quiconque en doute.
A toute demande envoi franco du *catalogue*.

LE NORD

Ascq. — Samedi dernier, dans la matinée, le garde Mulliez a mis en état d'arrestation, pour vagabondage et mendicité, le nommé Ghesquiere, Henri-Joseph, né à Deûlémont le 6 avril 1858. Il était sorti de la prison cellulaire de Béthune le 5 mars dernier.

VALENCIENNES

Fillette écrasée

La petite Berthe Becquet, âgée de 3 ans, dont les parents habitent rue Neuve, 25, rentrait de faire une commission pour sa mère, quand elle rencontra deux voitures de marchands d'escarbilles, qui barraient la rue, des plus étroites. L'enfant fut surprise dans cet encombrement, tomba sous une roue qui lui passa sur le corps. M. Sabin Boulet, pharmacien, a constaté une fracture du tibia de la jambe gauche et de fortes contusions à la même main.

Un homme broyé par un train
A RAISMES

Dimanche à onze heures du soir au passage à niveau Maraiscaux, l'express de Calais a broyé le sieur Louis Broulart, âhé de trente-cinq ans, originaire de Saint-Ghislain qui avait voulu traverser la voie malgré la défense du garde-barrière. Cet individu était encore masqué.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Election de délégués à Rouvroy

Il a été procédé dimanche à Rouvroy au vote pour la nomination d'un délégué mineur et d'un suppléant pour la fosse numéro deux des Mines de Drocourt. On sait que le conseil de préfecture a deux fois déjà annulé la *nomination de MM. Morel et Durieux* comme n'ayant pas le temps exigé de présence dans cette concession.

Malgré ces invalidations successives, les ouvriers ont par 186 voix, renommé MM. Morel et Durieux, n'accordant que 34 suffrages à leurs concurrents, MM. Louis Delsaut et Jean-Baptiste Dufresne.

BETHUNE

MATHIEU, DIT DE CARAYON-LATOUR

Mathieu, dit de Carayon-Latour qui en 1886 eut à Béthune un procès fameux pour escroqueries et banqueroute simple, procès qui exigea trois jours d'audience et dans lequel il se défendit avec autant d'intelligence que d'énergie a été arrêté hier soir à 6 heures à Béthune en vertu d'un mandat d'amener du parquet de Paris et écroué à la prison de Béthune. Il sera transféré demain matin à Paris.

Graves accidents de mines

Aux mines d'Ostricourt. — Deux ouvriers mineurs, Emile Rousselle, 34 ans, demeurant à Libercourt, et Félix Delpierre, 41 ans, demeurant à Oignies, travaillaient dans la taille 13 de la veine n° 9, au fond de la fosse n° 3 des mines d'Ostricourt, à Carvin, quand un éboulement considérable se produisant tout à coup les ensevelit tous deux. Delpierre, dont le haut du corps *n'avait pas été recouvert*, fut retiré, en peu de temps, sain et sauf, mais quand on parvint à dégager Rousselle, il avait cessé de vivre.

Aux mines de Ferfay. — Deux ouvriers mineurs : Jules Petit, 59 ans, demeurant à Hurionville-lés-Lillers, et un porion, Erménegilde Coquerel, 35 ans, étaient montés dans la berline de la balance « d'Adèle » au fond de la fosse n° 3 des mines de Ferfay. Le boulon du frein se rompit et la berline pleine entraina la berline vide qui fut lancée violemment contre la poulie. Coquerel fut projeté au dehors et se retrouve sur ses pieds sans avoir aucun mal, mais Petit fut pris entre la berline et la poulie et très grièvement blessé. On désespère de le sauver.

Porte-chapeaux : Galeries Lilloises.

VARIÉTÉS

L'OBSTACLE

— Il est de mode, à présent, fit en ricanant mon ancien ami, le peintre Philippe Saturley, de s'apitoyer sur les femmes, d'exalter leur soi-*disant faiblesse*. Sous leur grâce et leur douceur apparentes, sous la candeur de leurs fronts, sous le pur cristal de leurs yeux, sait-on, cependant, sait-on ce qu'*elles* cachent parfois en elles de pervers et de mystérieux, de force destructive, d'hostilité haineuse contre l'homme ?...

J'en sais une, dont ce fut le jeu cruel et patient d'empoisonner lentement une existence belle, toute dévouée à l'art, de réduire à l'impuissance une âme *courageuse, confiante, féconde*. Et c'est la mienne !...

Pourquoi je l'épousai ?... Ma foi, je ne m'en souviens plus. On nous mit en présence une fois, *deux fois, plusieurs... puis on m'obséda, on me* traqua, on me rendit la vie insupportable jusqu'au moment où, pour avoir la paix, je cédai. Cela s'appelle : « faire un mariage, faire des heureux... »

D'ailleurs, on avait réussi à me persuader que je l'aimais. En effet, quoique fadasse, la demoiselle avec ses yeux baissés, ses mains croisées modestement, ses cheveux en tresses, son air calme et froid, faisait une petite Vierrge... acceptable en somme... tu sais, une de ces Allemandes du quinzième... il y en a de si jolies !

⁂

Me voilà donc, après le mariage, voyageant avec elle à travers l'Europe, tâchant de lui ouvrir l'esprit... Ah ! dame ! elle ne vibrait pas précisément... Devant des spectacles qui m'arrachaient des cris d'admiration, d'enthousiasme, elle vous sortait une petite phrase, bien propre, bien nette, bien froide, comme elle avait pris, sans doute, l'habitude d'en fignoler dans ses narrations de pensionnaire ; et puis voilà... fini !... Et dans la belle eau bleuâtre des lacs qui reflètent les glaciers, elle regardait si ses cheveux n'étaient pas dérangés. Mais de l'enthousiasme, quand il y en a pour un... Je ne faisais pas d'économies. Bref ! je rentrai à Paris, pas trop découragé encore.

Et je me remis à peindre. Il y avait longtemps que le furieux, l'impatient désir m'en brûlait les *doigts, que je salissais des coins de nappe d'hô*tel avec des allumettes noircies. Car j'oublie de te dire qu'elle m'avait demandé de ne pas travailler pendant notre voyage. J'aurais dû me méfier !...

Je passai des journées, des journées enchantées, là haut dans mon atelier, à couvrir de la toile du matin au soir : il me venait tant d'idées, tant de souvenirs à noter... *J'en avais la fièvre !* Et puis, ce fut le tour de mon *Salon* que je préparai... Dame je ne voyais pas beaucoup ma femme, pendant la journée... Il m'arrivait même de l'oublier !

Parfois, vers le soir, elle me faisait l'honneur d'une visite à mon atelier. Elle arrivait, avec son ouvrage, s'asseyait sur le divan, regardait, pinçait les lèvres... comme cela... Et rien, pas un mot, jamais un mot, ni de louange, ni de blâme !... Moi, tu sais, la pêche aux compliments, ce n'est pas mon fort... Je ne demandai rien, mais tout de même, à la longue, ce mutisme m'agaçait, m'inquiétait, me blessait... Que pouvait-elle bien penser de moi, de mon talent ?...

Voilà qui n'offrait guère d'intérêt ! hein ?... Parbleu !... D'autant que je lui connaissais un goût tout à fait misérable et mesquin, une intelligence étroite, égoïste, incapable de s'élargir, de se hausser jamais jusqu'aux beautés suprêmes, pour elle inaccessibles, de l'art.

Mais j'ai toujours eu des tendances à la défiance, au doute, même à ce dégoût de soi-même et de son œuvre qui nous guette tous, si fatalement, à certains instants de lassitude, de détente nerveuse. J'ai toujours eu besoin d'une atmosphère de confiance, besoin d'encourage-

Enfin, bref, le silence de ma femme... ça me grignotait... là !...

Quand je la voyais entrer dans mon atelier, *mon cœur se serrait d'une inexprimable* sensation de malaise... Je ne pouvais plus travailler ; je me retournais à chaque instant ; je me sentais du mépris dans le dos... comme un de ces *froids courants d'air qui vous gèlent... Oh ! ces* lèvres closes !... toujours closes, avec leur mauvais petit rictus que je revois encore... que je n'oublierai jamais... jamais !...

Et un jour enfin, par malheur, elles se sont u vertes, ces lèvres, ces détestables lèvres...

⁂

Je venais de finir mon Salon, de le finir sans cette chère sensation d'allégresse, de délivrance et d'orgueil à la fois, qui nous paye, en une fois, de tous les efforts, de tous les dépenses d'âme, de tous les tourments qu'une œuvre nous coûta. Ma femme ne m'en avait pas encore dit un mot. A la fin, avec un rire moqueur, cachant mal mon anxiété, je me décidai à l'interroger,

Ses lèvres se desserrèrent, enfin :

— Puisque tu me demandes... Je n'aime pas cela !... répondit-elle tranquillement avec un froid regard.

Je m'attendais à une telle réponse. Et pourtant l'effet qu'elle produisit sur moi... non, je ne saurais le définir !...

— Et pourquoi ! pourquoi ? balbutiai-je.

— Parce que cela ne me plait pas ! répondit-elle avec la même tranquillité catégorique, les yeux baissés sur son ouvrage.

En effet, cela suffisait.

Alors, je la pris par la main et je la conduisis devant chacune des toiles que j'avais là. Et devant chacune elle secoua la tête, du même mou*vement satisfait et obstiné* : non, elle n'aimait pas celle-là... ni celle-là... ni aucune ! *Quand* ce fut fini, je m'aperçus dans la glace, pâle comme un mort.

Alors, avec cette espèce de calme effroyable que donne la colère rentrée, je la saisis doucement aux épaules et je la poussai hors de l'atelier, en lui défendant d'y rentrer jamais. Elle ne se fâcha même pas. *Car elle savait bien que*, renvoyée, elle y demeurait quand même, malgré moi, malgré mes efforts pour la bannir, elle et ses lèvres closes en leur détestable moue, elle et ses hochements de tête insultants, négateurs obstinés, stupidement obstinés, de mon talent. Et jamais, en effet, je ne l'ai chassée, je ne suis parvenu désormais à la chasser.

Le mal du Doute qui couvait en moi depuis longtemps, éclata brusquement aves une intensité extrrordinaire.

Mon tableau eut au *Saeon* un grand succès. Ma petite réputation s'affermit. Mais cela ne me releva pas. Des amis vinrent m'affirmer cordialement, leur admiration. Des critiques écrivirent de chauds articles. Mais cela ne me releva pas.

Que m'importaient toutes ces approbations, puisque maintenant, stupidement buté devant un ridicule obstacle, je n'en souhaitais — et avec quelle folle convoitise, exaspérée par l'impuissance de mon effort — je n'en souhaitais plus qu'une, la seule qui me fût rigoureusement obstinément refusée.

Ah ! belle spontanéité de jadis, travail facile et fécond ! Hélas ! maintenant, je ne donnais plus un coup de pinceau sans m'arrêter sitôt pour le critiquer, embarrassé d'objections nouvelles, inattendues, insurmontables. Je n'avais plus avec mon œuvre de ces rapports directs, immédiats, énivrants, de ces tête-à-tête pleins d'extase qui suivent les bonnes séances, fertiles ; elle ne se rattachait plus à moi par ces liens de filiation indestructibles et si vivaces.

Entre elle et moi, dans les meilleurs moments je trouvais brusquement, dressée devant moi, la silhouette de ma femme ; et derrière elle, une infinité d'autres silhouettes qui semblaient ses ombres multipliées, répétaient son hochement de tête méprisant. La foule à laquelle jamais je *n'avais songé, la foule vague, la foule des incon*nus, sur laquelle on n'a pas de prises, je m'épouvantais de la sentir là, derrière moi. Et cédant à un malaise irraisonné, je laissais tomber *mes pinceaux, ma palette ! J'avais perdu la voie*, je m'égarais à travers les ronces. Ah ! quelles douloureuses ronces où je laissais chaque jour un lambeau de ma chair, un lambeau de ma chair, un lambeau de mon cœur. Si tu savais comme j'ai souffert !

⁂

Et un jour, je forçai ma femme de remonter, à cet atelier, d'où je l'avais bannie. J'avais brossé, en hâte, quelques-unes de ces natures mortes, de ces scènes à pendants, orgueil, orne*ment des salons bourgeois, qui sûrement de*vaient enchanter son mauvais goût. Avec quel battement de cœur je la mis en présence de ces chefs-d'œuvre ! Hé bien ! non, mon ami, non ! *Devant ces toiles, comme devant les autres*, elle secoua sa mauvaise petite tête. Et je restai atterré.

Alors je fis une dernière tentative imbécile désespérée. J'essayai de lui élargir l'esprit, de force, — avec un coin, — de l'obliger à comprendre l'art, à me comprendre, moi ! J'y tachai patiemment, avec une obstination passionnée, durant de longues semaines. Je lui exposai des théories, — moi qui les abhorre ! tandis qu'elle m'écoutait, me regardant de ses fixes et froides pupilles où pas une lueur d'intelligence ne s'allumait soudain.

Je lui fis lire des livres, des traités d'esthétique ; je la conduisis en des musées. J'essayai de la rendre prisonnière de certaines opinions qu'elle énonçait, de certaines concessions qu'il lui fallait me faire ; je cherchai à lui voler son acquiescence, par surprise, en des raisonnements compliqués. Mais toujours au dernier terme, avec un flair singulier, elle s'arrêtait, se dérobait soudain.

Je la mis en rapport avec des amis qui lui vantèrent mon talent, lui dirent tout ce qu'on attendait de moi. Elle les écoutait parler, puis souriait d'une conviction déterminée, inébranlable : tous les autres, mes maîtres, mes rivaux, mes émules, elle voulait bien les admettre, les reconnaître... tous !... excepté moi !...

Inutile de dire, n'est-ce pas, que je perdis ma peine et que j'échouai radicalement... Mais avec *son prodigieux instinct de malfaisante*, elle retint de ces lectures et de ces conversations, elle distingua en tout ce fracas de mots et d'idées, qu'elle ne comprenait pas, ce qui pou*vait me toucher directement et me nuire*. Désormais elle ajouta à son éternel et identique : « Je n'aime pas cela ! » des motifs, des raisons, des bribes d'arguments puisés, çà et là, dans les livres ou dans nos paroles. Et comment l'expliquer ? par quel méchant hasard ? Ce furent précisément les seuls plausibles, les seuls capables de m'inquiéter. Mon découragement parla distinctement par sa bouche. Elle se servit des armes que je lui avait données pour m'achever !

Parfois, je m'emportais contre elle, furieusement. Mais alors elle ouvrait ses bras d'un air innocent, disait hypocritement, avec une joie dissimulée : « Que faire, mon pauvre ami ?... Puis-je me contraindre à l'admiration ? Pourquoi tant vous soucier de mes opinions, puisque vous les méprisez ? »

⁂

Pouvais-je la contraindre en effet ?... Et tout ce qu'elle me disait me semblait si juste, si raisonnable, en vérité, et je m'apparaissais à moi-même si exigeant, si illogique, si intolérablement odieux, que, maté, la colère tombée, je *m'affalais mornement en quelque fauteuil, sans* dire un mot. Elle triomphait alors, avec modestie.

Le pis est que je n'avais rien à lui reprocher. *En dehors de son incompréhension si néfaste*, elle se montrait bonne épouse, bonne mère, dévouée, courageuse, pleine de vertus domestiques Seulement, elle m'étranglait tout doucement de *ses mains débiles et scélérates*.

Et voilà, ce fut fini. Je rentrai de moins en moins à mon atelier où, dans un coin, poudreuses et sinistres s'entassaient les ébauches, les toiles inachevées, dont j'avais remords. Un jour, je fermai la porte à clé, et depuis elle ne s'est pas rouverte !

Voilà mon histoire !... Elle est drôle, hein ? Fameusement drôle !

Et il éclata de rire, d'un long rire qui pleurait.

Etat-Civil de Roubaix

Du 28 mars

Publications de mariages — *Entre* : Philippe Vandooren, 46 ans, chauffeur, Grande-Rue, 339 et Julie Majoir, 47 ans, marchande de légumes, Grande-Rue, 339 — J.-B. Philippe, 27 ans, magasinier, rue de *Lannoy, 250 et Marie Couck, 24 ans*, dévideuse, rue de Lannoy, 250, f. Despret, 35 — J.-B. Lezy, 27 ans, employé de commerce à Lys-lez-Lannoy et Philomène Lecomte, 26 ans, piquière, rue Cartigny, 164 — Edmond Deweese, 23 ans, trieur, rue de Babylone, 7 et Pauline Vincent, 22 ans, dévideuse, rue du Tilleul, 270 — Jacques Huyghe, 25 ans, boucher, rue des Fossés, 21 et Marie De l'Eglise, 21 ans, sans prof., rue Beaurewart, 19 — Louis Heults, 29 ans, *tisserand, rue de la Vigne, m. Flipo, et Irma Glo*rieux, 27 ans, dévideuse, rue Plutarque, 20 — Félix Lefebvre, 25 ans, apprêteur, rue de Paris, 43 et Eugénie Degrotte, 20 ans, fuseautiere à Wattrelos — Jules Dewalque, 23 ans, employé de commerce, rue des Arts, 135 et Marie Thiebaut, 25 ans, blanchisseuse, rue de l'Alouette, 22 — Henri Westerlink, 25 ans, apprêteur, rue Ste-Elisabeth, c. Derreumaux, 6 et Florence Pinquet, 18 ans, soigneuse.

FINANCES

Paris, le 29 mars 1897.

La situation de plus en plus tendue en Orient cause un malaise général sur tous les marchés *financiers et la faiblesse s'accentue*.

Le 3 0/0 a ouvert à 102.17, s'est abaissé à 102.12 et termine à 102.25.

Le 3 1/2 0/0 cote 105.15.

La Rente Serbe 4 0/0 amortissable est très résistante à 63.

Les Sociétés de Crédit sont inactives mais leurs cours résistent assez victorieusement aux quelques offres qui se produisent.

Le *Crédit Foncier clôture* à 687.

Le Comptoir National d'Escompte cote 563.

Le Crédit Lyonnais, après un début faible, à 743, reprend à 747.

La Société Générale s'est maintenue de 515 à 516.

Cours stationnaires sur l'action du Bec Auer français.

Le 1er avril les Délégations Unifiées de la Cie Générale Electricité et de Force détacheront un coupon de 6 fr. net. *Etant données les dispositions actuelles* de l'épargne pour les valeurs calmes, ce coupon sera vite regagné.

Les cours actuels de l'obligation de la Cie Centrale des Allumettes sont fort avantageux, mais il est à prévoir que ces cours de début seront rapidement dépassés.

Les Chemins Français conservent leurs hauts cours.

BOURSE DE LILLE

Du 29 mars 1897

Actions banques et diverses

Léon Brouta et Cie (Anc. Delgutte Cie) (a 500 310 p.) p.), le 26 mars 820 825 au!).

THÉ CHAMBARD Le plus agréable des Purgatifs.

Forges et Hauts-Fourneaux
Denain et Anzin (a. 500 t. p.), 508, 507.
Charbonnages (actions)

Albi (a. 500 t. p.) 1699 — Anzin le 1/100 de denier, 4920 — Blanzy, p. 1315 — Bully-Grenay p. 2380 — *Courrières p.* 1610 — *Lens*, 295 — Lens coupure de cent, 29500 — Ligny-lès-Aire) Cie anon. 500, t. p.), 699 — Ostricourt (a 500 t.), 350.

BOURSE DE BRUXELLES

Du 29 mars 1897

Belge 3	s. I	101 45	Brux. lib.	1886	109 —
—	sér. II	101 40	Non libéré	1886	— —
—	sér. III	101 45	Ostende à prime		— —
—	3.	— —	—	1877 3	116 55
—	2 1/2	— —	—	1885 3	— —
Annuités.	3	99 95	Tournai 1874	3	52 50
—	4 1/	— —	—	1886 3 1/2	— —
—	4 1/2	— —	Gand 1880	3	94 25
Cr. com.	4 1/2	— —	—	1896 3	— —
—	4	— —	—	1896. 2	93 —
—	3	99 95	Liège 1853 2 1/2.		— —
—	3 p. c. 1861	— —	—	1868 3.	— —
—	3 p. c. 1868	107 50	—	1874 3.	107 25
Anvers 1887 lib.		107 75	—	1879 3.	106 —
Anvers n. libér.		— —	—	1889 3 1/2.	102 50

DÉPURATIF du Dr JACKSON
VICES du SANG, DARTRES, ULCÈRES, PLAIES, ECZÉMAS, RHUMATISMES. Ce remède ne fatigue pas l'Estomac, agit rapidement, se prend sans dégoût et guérit pour toujours, comme l'attestent les personnes qui l'ont employé. Prix du Flacon...
LA POMMADE JACKSON
guérit les **Boutons, Dartres, Plaies ulcérées, Varices, Eczémas** *qui ont résisté à toutes les autres Pommades.* — **PRIX : 2 fr. 50.**
Dépôts : Couvreur, pharmacien, Roubaix.
Bruneau, pharmacien, Tourcoing.

Le dépuratif le plus prompt et le plus sûr est le *Sirop de Raifort iodé de Grimault et Cie*, *employé depuis 35 ans pour combattre*, chez les enfants lympathiques, la mollesse des chairs, les gourmes, l'inflammation des glandes du cou, etc. En raison de son efficacité, le *Sirop de Grimault et Cie* a été inscrit au Cadex français et autorisé officiellement en Russie, en Italie, en Espagne, en Partugal, etc.

Marché aux bestiaux de la Villette

	Amenés	Vendus	P. M.	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêm.
Bœufs	2.299	2.209	—	1 42	1.32	1.22	1.12 à 1 53
Vaches	665	630	—	1 46	1.30	1.20	1 05 à 1.16
Taureaux	203	198	—	1 16	1.05	0.95	0.91 à 1.28
Veaux	1.592	1.022	—	2 10	2.00	1.80	1.60 à 2.26
Moutons	16.137	15.217	—	1 84	1.74	1.54	1.44 à 1.96
Porcs	4.161	4.096	—	1 16	1.41	1.10	1.06 à 1.28

La Villette, 29 mars. — Vente bonne sur les bœufs, vaches, taureaux et veaux, moyenne sur les moutons et difficile sur les porcs.

LE HAVRE, le 29 mars 1897

	Cotons	Laines — 9 h. 3/4		Cafés
	10 h. 1/2			10 h.
Mars 1897	46.—	—	112.50	55.—
Avril	45.75	—	112.50	55.—
Mai	45 75	—	112.50	55.25
Juin	45.75	—	114.—	56.50
Juillet	45.62	—	114.50	56.—
Août	45.62	—	115.—	56.25
Septembre	45.75	—	115.—	56.75
Octobre	45.25	—	115.50	56.25
Novembre	43.87	—	115.50	56.25
Décembre	43.75	—	116.—	56.50
Janvier 1898	43 87	—	116.—	—.—
Février	—.—	—	—.—	—.—
Tendance	calme.		ap.sout.	ferme.

VENTES. — Cotons, 1100 balles. — Laines, 000 balles. — Poivres, 400 sacs — Cafés 10 heures, 0.000 — Cafés midi, 5000 sacs.
Cotons Low-Middling — 49 50.

PAPIER WLINSI
Remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc.* — *Exiger le nom WLINSI.*

BOURSE DE PARIS

3 o/o cpt.	102.25	Russe 1867-1869	103.90
terme	102 27	» 4 o/o 1880	102 95
3 o/o am. cpt.	101 15	» 4 o/o 1883	103.15
terme	101 ..	» cons. 4o/o	103.80
3 1/2 1894 cpt.	106.15	» 4 o/o 1890	102 50
terme	106 10	» 3 o/o 1891	92.85
Banq.de France	3610...	» 4 o/o 1893	104.20
Banq. de Paris	821...	» 3 1/2 1894	101 10
Comp. d'Escom.	565...	V. Paris 1855-60	710..
Crédit Foncier	686 ..	» 1865	570.50
Crédit Industr.	590...	» 1869	437...
Crédit Lyonnais	753.50	» 1871	417.50
Crédit Mobilier	.....	V. Paris 71 1/4	112.50
Société Général	516...	» 1875	588.50
Est.	1002 50	» 1876	589.50
Paris-L.-Médit	1695...	» 3 o/o 86	403 ..
Midi	1300 ..	» 1/4 1886	102 25
Nord	1860...	» 1892	391.75
Orléans	1712...	» 1/4 1892	100 72
Ouest	1136...	Ville Marseille.	412...
Est Algérien	690...	Ville Bordeaux	126...
Gaz Parisien	1112 ..	Ville Lille 1860	123...
Transatlantique	362 50	» 1890	......
Suez	3182 50	» 1893	507.50
Omnibus Paris	1345...	Ville de Lyon	103...
Dynamite	480 ..	Roubaix-Tourc.	......
Egypte 3 1/2	103 70	Foncières 1879	505...
Autriche 4 o/o	105 50	» 1883	462 50
Hongrois 4 o/o	103 80	» 3 o/o 1885	506...
Espag. ext.4 o/o	60.80	» 5me 1885	103.25
Portugais	23...	» 1895	485.25
Italien 5 o/o	90.50	Communal. 1879	510...
Turc série D.	17 65	» Int. réduit	495...
Banq. Autrich.	510 ..	» 1880	503...
Banq.Ottomane	508...	» 1891	406...
Nord d'Espagne	.82 ..	» 1892	500 ..
Saragosse	114 ..	Banq. hypothéc	588 50
Fives-Lille	810.50	» 3 o/o	456.25
Act. Acieries de France	670...	Nord 3 0/0 Anc.	479.50
		» » Nouv.	495...
Act. Forges et Aciér. du Nord et de l'Est.	1070 ..	Nord 2.50 %...	458...
		P.-L.-M. . anc.	477.25
		» nouv.	481...
Act. Entrep. et Mag. Généraux de Paris	640...	Orléans. . anc.	477.50
		» . nouv.	450.50
Oblig. d°	......	Midi . . . anc.	......
» Sous-Comp. des Entrepren.	168...	» . . nouv.	476...
		Ouest . . anc.	476...
» Voitures (Cies petites).	......	» . nouv.	......
d°	......	Est. . . . anc.	477 50
» Chargeurs réunis.	1375...	» . . . nouv.	......
Act. réunies Bateaux Parisiens	780...	Ardennes, anc.	476.50
		Panama (bons à lots)	131...
		Panama 310 f. o.	271 ..
		Congo (Lots)	......

Imprimerie de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.
Le Gérant : E. DUGARDIN